

# Barie Village

Journal municipal de Barie - n° 6 - juillet 2016



## Barie en fête les 22, 23 et 24 juillet

Photo Guillaume Barière

Traditionnellement organisée le dernier week end de juillet, la Fête du village a été avancée cette année d'une semaine pour des raisons techniques. Ce n'est pas la seule nouveauté que vous réservera le Comité des Fêtes. Rendez-vous, donc, les 22, 23 et 24 juillet.

**L**a photo ci-dessus est plus qu'un indice sur la principale nouveauté de cette fête du village 2016. Régis schockmel et son équipe ont fait le pari de l'innovation dans la tradition. "Quand nous avons pris le relais en 2014, nous nous sommes volontairement inscrits dans la continuité. Je ne voulais pas changer pour changer. Les traditions ont souvent du bon, explique le Président du Comité des Fêtes. Cette année, nous nous permettons de faire évoluer les choses avec l'espoir que tout le monde y trouvera son compte".

Qu'on se rassure, les principaux temps-fort de cette fête toujours très attendue restent d'actualité. A savoir le concours de pétanque du samedi après-midi, le repas du samedi soir (1), le concours de belote du dimanche matin (organisé par Détente et Loisirs) et le vide-grenier orchestré par le BCBC.

C'est donc le vendredi soir, en ouverture des festivités qu'interviendront les nouveautés. D'abord à 18h avec un marché artisanal côté église. Baptisé Créa Terre, ce dernier rassemblera une bonne quinzaine de créateurs et artistes, de Barie et d'ailleurs venus présenter bijoux, poteries, maroquinerie, tableaux,

etc. Le temps d'un détour à la buvette et au stand de restauration, et la nuit arrivera vite. Rendez-vous alors à 23h en bordure du terrain de football pour un spectacle pyrotechnique. Show devant ! Et bravo aux organisateurs !

(1) Repas à 20 h . Au menu, melon et chiffonnade de jambon, filet de boeuf et frites, dessert, vin et café compris, 15 € (10 € pour les moins de 16 ans). Inscriptions au Secrétariat de la Mairie, tél. 05 56 61 07 94.

### Le CCAS sera de la fête

En 2015, le Centre Communal d'Action Sociale avait, pour la 1ère fois pris un stand au vide-grenier pour financer ses actions de solidarité. Les fruits et légumes offerts par des producteurs locaux avaient, entre autres, eu un beau succès. Rebelote donc cette année. Les Bariots désireux de soutenir cette initiative peuvent déposer à la Mairie vêtements, bibelots, livres ou jouets en bon état qui seront vendus au bénéfice du CCAS. Merci d'avance.



# Un Budget 2016 d'investissement

Le Budget 2016 de Barie s'inscrit dans la continuité des précédents. La majeure partie des investissements ira sans surprise à l'accessibilité de la Mairie. Un chantier pour lequel l'emprunt sera minimum. Une bonne nouvelle pour les contribuables dont la part communale des impôts locaux n'augmentera pas.

**Q**uand il faut à la fois financer un très important chantier (274 000 € pour la mise en accessibilité de la Mairie) et subir pour la seconde année consécutive une baisse des dotations de l'Etat (1), le vote du budget pour une petite commune comme Barie est finalement assez simple !

Une fois déduites les charges incontournables de fonctionnement (personnel, participations aux frais de scolarité des enfants de Barie dans les écoles voisines, assurances, remboursement des annuités d'emprunts, etc.), la marge de manœuvre est étroite. Surtout si l'on veut continuer à faire baisser la dette communale (- 20 000 € en deux ans, soit une diminution de 20%) en évitant d'emprunter. Et que, dans le même temps, on choisit de ne pas augmenter les impôts locaux pour ne pas trop peser sur les contribuables en ces temps difficiles, quand d'autres collectivités sont obligées de le faire (voir notre encadré).

“Pour autant, je veux rassurer les Bariots : l'essentiel est préservé, confie le Maire Bernard Pagot. Notre patrimoine et le village sont bien entretenus, nous aidons les associations à fonctionner et nous faisons face à toutes nos obligations, notamment vis à vis de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde à laquelle nous appartenons”.

## Le chantier de la Mairie démarrera avant la fin de l'année

En 2016, l'effort municipal va donc pouvoir porter à plein sur le chantier qui s'engagera avant la fin de l'année à l'extérieur et à l'intérieur de la Mairie (voir Barie Village n° 5) pour mettre cet établissement recevant du public

en règle avec la Loi sur l'accessibilité. “Au moins avons-nous la satisfaction d'avoir réussi à obtenir des aides conséquentes”, détaille Bernard Pagot qui cite notamment des aides de l'Etat (61 867 €) et du Département (7 615 €) auxquelles s'ajoutent 7 000 € de Réserve Parlementaire (versés par la

Députée Martine Faure). “En ajoutant 20 247 € d'excédent d'investissement 2015 et les 115 000 que nous autofinçons sur notre budget 2016 (2), nous n'aurons à priori pas besoin d'emprunter beaucoup” se félicite le Maire qui n'oublie pas que d'autres dépenses suivront ces prochaines années pour rendre accessibles l'église et la Salle des sports. Mais chaque chose en son temps !

(1) La Dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat était de 43 574 € en 2014. Elle est descendue à 39 606 € en 2015 et s'établit à 35 400 € en 2016.

(2) Sauf mauvaise surprise, le Conseil départemental devrait voter

en ce mois de juillet une aide supplémentaire de 49 000 €. Dans ce cas, la Mairie pourra également engager les réfections de la toiture de l'atelier municipal (8 390 €) et du portail du séchoir acquis en 2015 en face de la Salle des Sports.

## Les chiffres clés du Budget 2016

### Budget de fonctionnement

322 296 €

### dont charges de personnel

68 691€

### Budget d'investissement

212 725 €

### Produit des impôts locaux

72 350 €

### Emprunt

0 €

### Encours de la dette

81 883€

## Vos impôts à la loupe !

La décision du Conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition ne signifie malheureusement pas que vos impôts locaux n'augmenteront pas. En regardant de près vos prochains avis d'imposition de la taxe d'habitation et, pour les propriétaires, des taxes foncières sur le bâti et le non bâti, vous constaterez en effet que la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde et le Conseil départemental de la Gironde ont, de leur côté, augmenté leurs taux pour pouvoir équilibrer leurs budgets. Logiquement, le total à payer sera donc en augmentation.

# Mairie: le chantier va démarrer

Les travaux de mise en accessibilité de la Mairie vont débiter avant la fin de l'année. Ce chantier entraînera pour plusieurs mois le transfert du Secrétariat à la salle multi-activités

**T**ant des points de vue technique qu'administratif et financier, le chantier qui s'engage sur le bâtiment de la Mairie a nécessité une longue préparation. Les élus y ont travaillé près de deux ans avant que le premier coup de pioche ne puisse intervenir. Il a d'abord fallu concevoir un projet et arrêter un programme, puis faire valider ce dernier par les services de l'Etat, après concertations, pour veiller à ce que les modifications correspondent bien aux exigences très précises de la nouvelle réglementation.

Cette première étape franchie, il a ensuite fallu procéder à des études de faisabilité et partir à la recherche de financements. Si, comme prévu, le Département accorde cet été une aide supplémentaire de 49 000 €, le total des aides obtenues atteindra environ 65% de l'investissement HT.

## Lancement des appels d'offres

Avec l'appui de son architecte, la Commune va maintenant pouvoir procéder très rapidement à la consultation des entreprises. Ici aussi, les règles de

publicité et de mises en concurrence à respecter sont très précises avant de pouvoir attribuer les différents lots du chantier. Quand les différentes propositions avec devis parviendront à la Mairie, la commission d'appel d'offre municipale se réunira pour les étudier et faire un choix. Le temps de notifier dans les délais réglementaires cette décision aux lauréats et aux entreprises non retenues, plusieurs semaines passeront encore. "Au terme de ce très long processus, nous misons sur un début du chantier avant la fin de l'année", annonce le Maire.

Les travaux, tant extérieurs qu'intérieurs, nécessiteront alors, pour des raisons de sécurité, le transfert du Secrétariat de Mairie et de l'accueil du public pendant plusieurs mois. Un bureau provisoire sera donc installé à l'étage du bâtiment communal qui abrite la salle multi-activités. Equipé depuis plusieurs années d'un ascenseur extérieur, ce dernier est déjà parfaitement aux normes d'accessibilité. Ce sera pour les Bariots comme un avant-goût de ce qui leur sera proposé à la Mairie avant l'été 2017 !



provisoire sera donc installé à l'étage du bâtiment communal qui abrite la salle multi-activités. Equipé depuis plusieurs années d'un ascenseur extérieur, ce dernier est déjà parfaitement aux normes d'accessibilité. Ce sera pour les Bariots comme un avant-goût de ce qui leur sera proposé à la Mairie avant l'été 2017 !

## La salle des sports à l'heure d'été

Comme chaque année, la salle des sports de Barie sera en accès libre cet été pour offrir aux jeunes et aux enfants, ainsi qu'aux adultes, une panoplie de loisirs sportifs.

"L'an passé, nous avons eu à déplorer quelques petites incivilités qui ont amené le Conseil municipal à réfléchir à la suite de ce dispositif, indique Emmanuel de Lestrade, l'Adjoint-au-Maire en charge de l'enfance et de la jeunesse. Nous avons finalement décidé de maintenir notre confiance aux jeunes, tout en précisant qu'en cas de nouveau problème, nous pourrions décider de fermer définitivement".

Pour rappel, la salle est ouverte 7 jours sur 7 (selon le planning affiché) à partir de 14h. Sa fréquentation

est placée sous la responsabilité des familles car aucun encadrement n'est prévu. Les enfants de moins de 8 ans ne peuvent s'y trouver seuls sans accompagnement. "Le soir, détaille Emmanuel de Lestrade, un élu de permanence passe vers 22h. Si la salle est vide, elle est fermée. Si des jeunes l'occupent encore, charge à eux de fermer en partant en veillant à la laisser en bon état et à éteindre les lumières.

Sur place, du matériel est disponible pour jouer au basket, au tennis, au badminton, au tennis de table ou au billard.





## Les améliorations de l'habitat : ça se déclare

Beaucoup de contribuables Bariots ont reçu ou vont recevoir prochainement un courrier des Services Fiscaux les invitant à déclarer les améliorations et extensions apportées ces dernières années à leur logement. Explications.

**C**et hiver, la Commission Communale des impôts locaux, composée d'élus et d'habitants du village, s'est réunie avec une responsable des services fiscaux pour étudier les valeurs locatives de tous les logements de Barie. Un exercice fastidieux, mais indispensable, pour veiller à l'équité entre contribuables et à l'intérêt des finances communales. "C'est à cette valeur locative que l'on applique les taux d'imposition des différentes collectivités, résume le Maire Bernard Pagot. Quand elle augmente, le produit de l'impôt augmente aussi au profit de la Commune, de la Communauté de communes et du Département".

Or, les valeurs locatives n'ont pas été révisées depuis plus de 30 ans. Tout au plus sont-elles réévaluées chaque année pour tenir compte de l'inflation (1). Par contre, il appartient aux propriétaires de signaler aux services fiscaux tous les travaux et les différentes améliorations apportées au logement, de façon à ce que cette valeur locative augmente. Il faut par exemple déclarer une extension, la création d'une salle de bain, l'installation d'un système de chauffage, la construction d'une piscine etc.

"Lors de la dernière commission, nous nous som-



mes ainsi aperçus que beaucoup de logements bariots ne correspondaient plus aux descriptifs qu'en avaient les services fiscaux, indique Bernard Pagot. Lesquels ont donc envoyé un courrier aux propriétaires concernés pour les inviter à se mettre en règle. Le but de la commission n'est pas d'embê-

ter les gens, de les obliger à payer plus d'impôts, mais d'être garante d'une juste équité entre tous. Il n'y a pas de raisons que certains seulement payent le juste impôt. D'autant, on l'a vu, qu'un logement mal estimé fiscalement représente un manque

à gagner réel pour la commune. On estime ainsi qu'après régularisation des valeurs locatives, le produit des taxes foncières (sur le bâti) et d'habitation de la commune augmentera de plusieurs milliers d'euros". Suffisamment peut-être pour ne pas recourir à une prochaine augmentation des taux. Un choix qui bénéficierait alors à tous.

(1) Ce qui explique la légère augmentation de l'impôt communal malgré la stabilité des taux d'impositions.

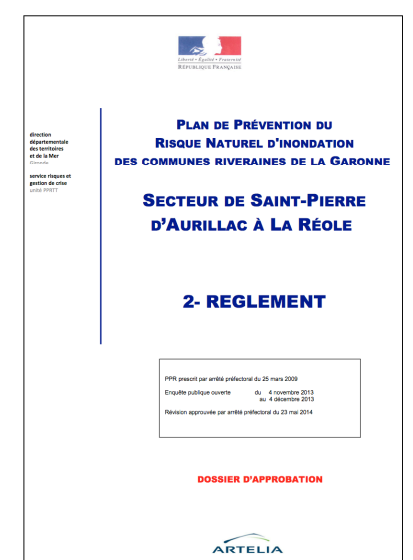
### L'info +

Toute modification doit être signalée à l'aide du formulaire Cerfa n° 10517\*02 disponible en Mairie ou téléchargeable en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Halte au "pas vu, pas PPRI !"

La Mairie a également constaté ces derniers mois que plusieurs propriétaires s'affranchissaient du respect d'un certain nombre de règles d'urbanisme qui doivent pourtant être respectées, qui plus est dans un secteur où le Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) impose un règlement strict et précis. "En veillant à son respect, notre but n'est pas de restreindre la liberté de chacun, explique Bernard Pagot. Il s'agit juste de veiller au respect de règles qui ont été fixées par l'Etat pour garantir la sécurité des biens et des personnes en cas d'inondation. Tout n'est pas interdit, loin s'en

faut, même une extension, mais il convient de n'engager des travaux qu'après avoir vérifié leur légalité. Le mieux pour cela est de consulter le règlement du PPRI (en ligne sur internet et consultable en Mairie) ou, plus simplement encore, de venir m'en parler. Nous-mêmes interrogerons la Direction Départementale des territoires et de la Mer (DDTM) en cas d'incertitude".





## La famille Candeau-Simon

**Le temps passe vite. Voici déjà plus d'un an que votre famille vit à Barie. Un premier bilan ?**

**François** - Ce village est paradisiaque. Il correspond exactement à ce que nous recherchions. On voulait le calme, la tranquillité. On les a trouvés !

**Evelyne** - Nous recherchions de l'espace, des arbres, des fleurs. De ce point de vue, cette maison est extraordinaire. J'ai aussi un atelier d'artiste dans notre séchoir à tabac.

**Justement, quelles sont vos activités respectives ?**

**Evelyne** - Je suis peintre et décoratrice en peinture. Je peints sur toile (avec à l'automne une exposition collective au Carrousel du Louvre), mais aussi sur murs ou sur meubles, par exemple des trompe l'oeil.

**François** - Moi, je suis artisan boulanger dans la plus pure tradition. Je fais du pain bio à partir de blés anciens locaux moulus à la pierre. Tout mon travail est exclusivement manuel et je n'utilise



François, Evelyne et leur dernier fils Baptiste

aucune machine, y compris pour la cuisson qui est réalisée au feu de bois. Mon fournil est à Baleysagues, près de Duras, et je tiens également la boulangerie à Marmande. S'il y a une demande,

je pourrais imaginer un dépôt à Barie. Ce métier me passionne: il est l'occasion de belles rencontres.

**A Barie, on vous connaît encore peu, par contre.**

**Evelyne** - Ca va venir. Je prévois par exemple de participer au marché artisanal pendant la fête du village. Beaucoup de Bariots savent le drame qui nous a touché peu après notre installation dans le village. Cela n'a pas facilité les choses. Ni pour

nous, ni pour eux. Je veux d'ailleurs profiter de l'occasion pour dire combien nous avons été touchés, avec Valentin (21 ans), Florent (19 ans) et Baptiste (17 ans), des mots et des gestes de sympathie que des Bariots nous ont adressés. Cela aussi nous ancre solidement dans le village.

## La famille Blanchon

**Votre installation à Barie s'est faite en plusieurs étapes. Racontez-nous ?**

**Charlotte** - Nous avons acheté en 2013 avec l'idée de venir nous installer quelques années plus tard. L'incendie de notre maison de Langoiran en a décidé autrement. Celle de Barie nécessitant des travaux, nous avons loué à Saint-Macaire et venions assez souvent aux beaux jours. Jusqu'à nous y installer avant de partir passer l'hiver 2015/2016 en Inde. Ce que nous avons fait. Nous sommes rentrés en avril et nous voilà 100% Bariots !

Les prochains mois vont être consacrés à d'importants travaux dans la maison. Il y a de quoi faire !

**Pouvez-vous présenter votre famille ?**

**Charlotte** - Florent et moi avons 3 enfants: Arthur et Tibalt (12 ans), puis Amandine (8 ans). J'ai aussi une grande fille, Mélia (20 ans) qui ne vit pas à



Barie. Florent est créateur lumière, plus particulièrement pour la danse, et je suis artiste plasticienne. Quelques pièces sont visibles dans le jardin et sur les arbres voisins.

**Quel regard portez-vous sur Barie ?**

**Florent** - Ce village a une identité très forte, probablement due à son environnement préservé. C'est fou de se dire que le Barie d'aujourd'hui ressemble à celui de 2000 et de 2030. Je sens aussi une énergie très positive, de la sérénité. Les amis qui viennent nous voir y sont sensibles.

**Charlotte** - Beaucoup de convivialité aussi. La fête du village, le concert Barie Olé ou le festival des épouvantails nous ont permis de rapidement connaître des habitants et de créer des liens. Nous comptons bien nous investir aussi comme nous le faisons à Langoiran. Il y a beaucoup d'artistes à Barie, cela crée des envies et donne des idées.



## Un duo à la tête du Barie Castets Basket Club

Marie-France Saccon passe le relais de la Présidence du BCBC à Jocelyne Bouquet et Joël Ledan. Bilan et projets avec ces nouveaux dirigeants engagés de longue date dans le club.

### - Quoi de neuf au BCBC ?

- La saison s'est achevée dans la bonne humeur avec un tournoi de basket-loisir et une soirée bodega très conviviale. Ce fut l'occasion de finir en beauté une saison riche pour nos 13 équipes et nos 115 licenciés.

### - Côté sportif, quelles ont été vos satisfactions et vos déceptions ?

- Parmi les motifs de satisfaction, il faut bien évidemment citer le très beau parcours de nos Cadettes qui ont atteint les 1/2 finales du championnat Excellence départemental. Elles figurent parmi les 4 meilleures équipes de Gironde. Nos équipes féminines senior 1 et 2 ont eu moins de réussite, à cause des blessures dont ont été victimes plusieurs joueuses. Elles ont néanmoins réussi à se maintenir dans leurs catégories.

Nous nous réjouissons aussi de la validation du Brevet professionnel d'éducateur sportif de notre coach Moussa Bathily. Cela renforce encore la

structure du club dont l'école de mini-basket a par ailleurs été labélisée Or par la Fédération. Notre école d'arbitrage et d'officiel table de marque a elle aussi été labélisée.



### - Voila qui augure bien de la saison prochaine !

- Nous sommes pleins d'espoirs et d'ambitions, notamment pour nos équipes seniors qui viseront la montée. Les entraînements reprendront fin août.

Notre autre grand projet pour la saison 2016/2017 sera d'obtenir l'organisation des Championnats régionaux de basket adapté. Nous mêmes avons deux équipes, l'une en compétition et l'autre en loisirs.

### L'info +

Le BCBC organisera les 25, 26 et 27 août prochains trois jours d'activités Sports Vacances à dominante basket ouvertes aux jeunes de 11 à 15 ans, licenciés et non licenciés. Horaires; de 17h à 17h, repas compris. Tarif: environ 5 € par jour.

## Un Opéra au goût de Pomme d'api

Le 19 août 2008, les trois coups résonnaient pour la 1ère fois pour l'Opéra de Barie. A l'affiche : Pomme d'Api. On connaît la suite, la curiosité cédant la place au succès de ce qui est devenu un Must de l'été en Sud-Gironde.

C'est cette belle évolution qui a décidé Jean-Marc Choisy, le créateur de ce rendez-vous estival, à présenter à nouveau cette année l'œuvre de Jacques Offenbach. "En 2008, 300 spectateurs seulement l'avaient vue. En 2015, nous avons frôlé les 1 500 entrées. Il pouvait être intéressant de reprogrammer cette perle créée à Paris en 1873". On se réjouit à l'avance de voir et d'entendre les aventures d'Amilcar Rabastens qui attend chez lui sa nouvelle bonne et son neveu qu'il a forcé à quitter

celle qu'il aime. Quand l'une est justement celle que pleure l'autre, les rebondissements et les rires sont garantis !

Deux autres œuvres d'Offenbach compléteront les soirées des 9, 10, 12 et 13 août. D'abord Les Deux Aveugles qui mendient et ne vont pas tarder à se disputer la clientèle sur un pont parisien. Puis le Fivre enchanté, dont on renonce à résumer l'intrigue tant il y a d'amoureux transis, de maîtresses, et de portes qui claquent ! Venez donc vous faire une idée par vous même !

Tarif: 12 € (6 € pour les Bariots et gratuité pour les - de 18 ans). Restauration rapide sur place et repas sur rés. à 21 € servi pendant le Bel Canto (130 places par soirée, inscriptions sur [www.operadebarie.com](http://www.operadebarie.com) et au 06 52 90 87 56.

**OFFENBACH**  
9, 10, 12 et 13 Août 2016  
à BARIE (33190 Gironde, près de Langon)  
Venez faire le plein de bonne humeur !

**Les Deux Aveugles**  
Jean-François Escalonne, Cyril Fargues

**Pomme d'Api**  
Claire Beaudois, Jean-Marc Choisy, Damien Feral

**Le Fivre Enchanté**  
Benoît Fargues, Magali Klippel, Michel Batain, Audrey Hosten, Christian Lara, Michel Du Sorin, Arnel Dupuis, Jean-François Escalonne, Jeanine Feral, Céline Lévain

Bel Canto dès 19h30  
Possibilité de se restaurer sur place pendant le Bel Canto  
Début des Opérettes à 21h00  
Spectacle donné en plein air, Place de la Mairie, 33190 Barie  
En cas d'intempéries, le spectacle sera donné dans la salle des sports de Barie

Mise en scène : Cyril Fargues  
Drame : Arnel Dupuis  
Chef de chœur : Michel Batain  
Direction Artistique : Jean-Marc Choisy  
Casting : Jean-Louis

Bordeaux  
Langon  
Barie (à 40 km de Bordeaux)  
La Réole

Réservations sur [www.operadebarie.com](http://www.operadebarie.com)  
Chèques et espèces uniquement  
Renseignements au 06 52 90 87 56

Entrée 12€  
tarif pour personnes de 18 ans

Trois Opérettes en un acte  
Opéra de Barie  
Scènes d'été  
Gironde



## Barie Olé mise sur le soleil de septembre !

Forts désappointés d'avoir dû annuler le concert Barie Olé du 10 juin à cause d'une météo défailante, les BariOlés entendent bien prendre leur revanche le 17 septembre prochain. Sans compter, deux semaines plus tôt, des BariOlympiades ouvertes à tous.

**L**es BariOlés ne sont décidément pas vernis avec la météo. La plupart des rendez-vous qu'ils ont organisés depuis leur création il y a deux ans ont peu ou prou été menacés par la pluie. En avril dernier, leur festival des Epouvantails s'est fort bien déroulé, mais dans la grisaille entre deux jours de plein soleil. Pour leur concert du 10 juin, ce fut pire ! D'abord avec la chute d'une énorme branche du chêne vert sous lequel était prévue la fête, ce qui les a obligés à prévoir un transfert sur la place de l'église, puis avec une météo tellement menaçante qu'ils ont finalement annulé, la mort dans l'âme. Histoire de conjurer le sort, l'association a décidé de ne pas attendre juin prochain pour reprogrammer ce concert qui s'annonçait très prometteur. Ils donnent donc rendez-vous au public sud-girondin - et au-delà - le samedi 17 septembre prochain. Toujours avec deux groupes à l'af-



Le concert Barie Olé 2015 avait réuni plus de 300 spectateurs sous le chêne vert entre église et mairie.

fiche, les DJ du CREME Club, une offre de restauration locale et une buvette bio. Premières notes à partir de 18h 30 sous les frondaisons du grand chêne entre-temps sécurisé.

Ce rendez-vous ne doit pas faire oublier la 2ème édition des BariOlympiades prévue pour sa part le dimanche 4 septembre sur la pelouse du stade municipal. Un rendez-vous bon enfant et des épreu-

ves sportives amusantes (sarbacane, badminton... ) à partager en famille et entre amis. Début des épreuves à 14h 30.

### L'info +

Cet été, les BariOlés proposent une initiation gratuite au Tai Chi, ouverte à tous, y compris aux non-adhérents, tous les jeudis soir de 18h à 19h.

Rendez-vous pour la première séance le jeudi 28 juillet au Port. Rens. 06 23 17 75 61.



### Les anciens en ont encore sous la pédale !

En pleine forme grâce à leurs cours de gymnastique du lundi après-midi, les adhérents du Club Détente et Loisirs de Barie ont passé la vitesse supérieure puisqu'une poignée d'entre-eux est partie en excursion à vélo le 28 juin dernier. Plus nombreux encore sont ceux qui ont rejoint le peloton pour le banquet d'après match au Relais de Brouquet à Léogats.



**Marche Rose** - Barie et son Centre communal d'action sociale s'associent une nouvelle fois à la Marche Rose qui vise à sensibiliser le public à la nécessaire prévention du cancer du sein. L'édition 2016 se déroulera sur notre territoire le dimanche 9 octobre avec une marche convergente vers Auros. Un départ sera organisé au départ de Barie (10 Km), , mais les personnes souhaitant un trajet plus court peuvent rejoindre le groupe à mi-chemin. Inscriptions auprès du Secrétariat de Mairie.

### Lutte contre le moustique-tigre

- La Gironde est concernée par la lutte contre le moustique-tigre dont les piqûres, généralement bénignes, peuvent provoquer de sérieuses inflammations et réactions allergiques, ainsi que la transmission de virus comme le chikungunya, la dengue ou le zika. La précaution la plus efficace consiste à éliminer de son environnement toute source d'eau stagnante dans les sous-pots, les arrosoirs et les objets restés dans le jardin. On peut aussi balayer les flaques d'eau après un orage.

**Toilettes sèches** - Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de La Réole rappelle aux usagers que la création de toilettes sèches doit faire l'objet d'une déclaration. Contact: 05 56 71 03 94.

**Un champion bariot** - Bravo à Nicolas Vignau, un jeune Bariot de 20 ans, qui s'est illustré cette saison avec La Réole XIII, son club formateur

Ailier ou arrière selon les besoins, Nicolas a réalisé une superbe saison avec les Seniors sud-Girondins en Elite 2. Avec, à la clé, un magnifique titre de Champion de France grâce à la



victoire très serrée en Finale contre Lescure (18 à 16). Une sacrée performance, après deux saisons à ce niveau. Ce succès permettra l'an prochain à Nicolas et ses coéquipiers d'accéder à l'Elite 1. Un challenge que le Bariot ne voudrait manquer pour rien au monde.

Une semaine plus tard, Nicolas a récidivé, avec les Juniors cette fois-ci, et a conquis la Coupe

Tarbouriech - l'équivalent de la Coupe de France - aux dépens de Marseille sur le score sans appel de 38 à 20. Vivement la saison prochaine !

### Inscriptions sur les listes électorales

- Les nouveaux habitants de Barie ont jusqu'au 31 décembre prochain pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune. Il leur suffit de se présenter au secrétariat de la Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif récent de domicile.

### Objectif Nage

- Le Conseil départemental propose cet été des cours gratuits de natation, prioritairement aux enfants de 8 à 13 ans. En Sud-Gironde, cette opération se déroulera au Lac de Fontet du 18 au 29 juillet et du 1er au 12 août (10 séances quotidiennes d'une heure du lundi au vendredi.

Inscriptions: 06 03 61 76 14.

### Recensement de la faune et de la flore

- Le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique procède jusqu'au 30 novembre prochain à un inventaire de la flore sauvage et des habitats naturels en Gironde. Des agents accrédités sont à ce titre autorisés à pénétrer dans les propriétés privées.

**Un grand bravo à tous les lycéens Bariots qui viennent d'obtenir leur bac !**

## Barie pratique

### La Mairie

14, le Bourg, 33190 Barie

Tél. 05 56 61 07 94  
Fax. 05 56 71 26 17

Mél. mairiebarie@wanadoo.fr

### Accueil

le lundi de 13h 30 à 17h 30  
le mardi de 8h 30 à 12h 30  
le jeudi de 8h 30 à 12h 30

### Les bons numéros

SAMU 15  
Pompiers 18  
Police: 17

Gendarmerie d'Auros  
05 56 65 51 51

### Hôpitaux

La Réole 05 56 61 53 53  
Langon 05 56 76 57 57  
Marmande 05 53 20 30 40

Garde médicale la Réole  
05 56 61 21 61

Urgences vétérinaires  
05 56 61 01 20

### Déchetterie de Langon

Ouverture le lundi de 13h 30 à 17h 30, du mardi au vendredi de 9h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h 30 et le samedi de 9h 30 à 16h.